

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1908)

Heft: 72

Rubrik: Expositions

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EXPOSITIONS

EXPOSITION FÉDÉRALE DES BEAUX-ARTS A BALE, AOÛT ET SEPTEMBRE 1908, A LA KUNSTHALLE ET AU CASINO.

Cette Exposition s'ouvrira les premiers jours d'août et les envois devront parvenir à Bâle au commencement de juillet.

La circulaire officielle donnant la date et les conditions exactes de l'Exposition ne va pas tarder à être envoyée aux intéressés.

C'est en core l'ancien règlement qui sera appliqué à son organisation et par conséquent notre société aura à présenter des propositions en nombre double pour la nomination du Jury.

Les sections pourront envoyer dès maintenant leurs propositions au Comité central.

Nous indiquerons ultérieurement la date fixée par l'administration et qui sera le dernier délai dans lequel les propositions devront nous parvenir.

Rappelons que le Jury est composé de 11 membres dont 8 nommés par les exposants, la Commission des Beaux-Arts nomme les 3 autres.

Il s'agit donc de présenter une liste de 16 noms, parmi lesquels doivent se trouver
6 Suisses allemands,
6 " romands,
4 " italiens.

Seront désignés pour figurer sur la liste de présentation les artistes ayant obtenu le plus grand nombre de voix de sections.

Les sculpteurs devront avoir un représentant.

Les propositions des sections seront adressées sous pli cacheté et le dépouillement se fera en séance du Comité central.

MM. Vuillermet, Vibert et Meyer-Basel sont désignés pour représenter la Commission au Jury. L'élection du Jury aura lieu par les exposants seuls. Les artistes qui n'auraient pas fait d'envois ne recevront pas de bulletin de vote.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Une subvention de 1,000 fr. a été accordée par la Commission fédérale des Beaux-Arts, pour l'organisation de l'Exposition de notre société.

La section de Zurich a bien voulu étudier la possibilité d'organiser l'Exposition dans cette ville et va faire des démarches dans ce sens.

Par contre.

La demande adressée à la Commission, laquelle consistait à mettre notre société sur le même pied que le Kunstverein, au point de vue des subventions à accorder pour les acquisitions, n'a obtenu que 2 voix, celles de MM. Vibert et Bouvier.

Cette décision peut nous donner une idée du sens dans lequel serait compris le rapprochement avec le Kunstverein et dans quel esprit les articles du règlement le concernant seraient conçus.

Communications du Comité central.

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ.

Nous avons constaté que certaines pièces qui auraient pu nous être d'une grande utilité ne figurent pas dans nos archives qui n'existent, il faut le dire, qu'à l'état embryonnaire. Nous n'avons pas même la collection complète de *l'Art Suisse* dans lequel se trouve en quelque sorte résumée la vie de notre société depuis le mois de septembre 1899.

Pour remédier dans la mesure du possible à ce fâcheux état de choses, le Comité central fait appel à la bonne volonté de toutes les sections et de tous ses collègues pour qu'ils veuillent bien se dessaisir en faveur de nos archives de toutes les pièces intéressant notre société qui pourraient être entre leurs mains.

Il serait particulièrement reconnaissant aux collègues qui pourraient lui donner la collection complète du journal (jusqu'au n° 64 de janvier 1907) ou tout au moins lui procurer les n° suivants: 13 — 16 — 17 — 28 — 29 — 30 — 31 — 32 — 33 — 34 — 48 — 52 — 62.

Tous les numéros de 1 à 64 seront les bienvenus.

Prière d'adresser les envois à M. Gustave Maunoir, 1, rue de l'Evêché, Genève.

LISTE DES MEMBRES.

La liste des membres de la société paraîtra dans le prochain numéro du journal.

Nouvelles diverses, Concours.

NOUVELLES DIVERSES

* * Le musée de Berlin vient d'acquérir une œuvre du peintre badois Conrad Witz : un Christ en croix avec Marie, saint Jean, les saintes Femmes et un donateur, qui se trouvait dans une collection anglaise.

* * La Société nationale des Beaux-Arts (Paris) sera bientôt reconnue d'utilité publique ; l'instance introduite devant le Conseil d'Etat est sur le point d'aboutir.

De nombreux donateurs se proposent de faire d'intéressantes fondations au profit des exposants.